

Artisanat et économie romaine :
Italie et provinces occidentales de l'Empire

Monographies *instrumentum*

32

Collection dirigée par
Michel Feugère

sous la direction de
Michel Polfer

Artisanat et économie romaine :

Italie et provinces occidentales de l'Empire

Actes du 3^e colloque international d'Erpeldange (Luxembourg)
sur l'artisanat romain — 14-16 octobre 2004



éditions monique mergoil
montagnac
2005

Tous droits réservés

2005



Diffusion, vente par correspondance :

Editions Monique Mergoil

12 rue des Moulins

F-34530 Montagnac

Tél/Fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91

e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 2-907303-93-7

ISSN : 1278-3846

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil

Logo de la collection :

tourneur celtique en bronze (dessin F.-J. Dewald)

(avec l'aimable autorisation du Prof. A. Haffner)

Textes : auteurs

Saisie : *idem*

Illustrations : v. les crédits photographiques

Maquette : WISA Lektorat+Satz Frankfurt a. M. (Allemagne)

Tél. : 0049 - 69 - 72 32 03 ; e-mail : WISA-Lektorat@arcor.de

Couverture : Ed. Monique Mergoil

Imprimerie numérique : Maury S.A.

ZI des Ondes, BP 235

F - 12102 Millau Cedex

Sommaire

Avant-propos (Michel Polfer)	6	Kordula GOSTENČNIK Schriftquellen zu Rohstoffgewinnung und handwerklicher Produktion in Noricum ...	97
Arnaldo MARCONE Riflessioni sugli aspetti giuridici dell'artigianato romano	7	Grégory SCHUTZ L'artisanat antique dans l'espace urbain : essai de synthèse sur l'agglomération de Reims <i>Durocortorum</i> (Marne, France) et première approche topographique	111
Peter HERZ Der römische Staat und die Wirtschaft. Staatliche Eingriffe in das Wirtschaftsleben (Kontrolle von Ressourcen)	17	Anika DUVAUCHELLE Les métiers du bois à l'époque romaine sur le territoire helvétique	125
Sabine DESCHLER-ERB La contribution de l'archéobiologie à l'étude de l'artisanat romain	31	Xavier DERU Les structures de l'atelier de potiers gallo-romain des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Nord). Bilan provisoire	139
Jeanne-Marie DEMAROLLE Artisanat et sacré en Gaule romaine : de modestes jalons	39	Patrice HERBIN et Daniel ROGER avec la collaboration d'Emmanuel CALONNE Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)	147
Michel POLFER Römerzeitliches Handwerk im ländlichen Raum – Erste Ergebnisse zur <i>Gallia Belgica</i> ...	55	Jean-Paul PETIT avec la collaboration de Pierre-Aimé ALBRECHT L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, département Moselle) et Schwarzenacker, (Allemagne, Land de Sarre) au IIIe siècle apr. J.-C.	169
Peter ROTHENHÖFER Strukturen des Handwerks im südlichen Niedergermanien. I. Metallverarbeitendes Handwerk	65		
Günther MOOSBAUER Siedlungstyp und Handwerksform in Raetien ..	75		
Sara SANTORO La ricerca P.A.A.R. sull'artigianato romano nell'Italia del Nord : stato della ricerca e primo bilancio scientifico	83		

Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)

Patrice Herbin et Daniel Roger
avec la collaboration
d'Emmanuel Calonne¹

I La ville antique

A cinq kilomètres au sud de l'actuelle Valenciennes (Nord), sur un promontoire entre les vallées de l'Escaut et de la Rhonelle, le territoire de Famars – *Fanum Martis* – s'inscrivait dans l'Antiquité entre deux voies antiques convergeant toutes deux vers Bavay, et toutes deux attestées par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger : au sud, la Bavay-Cambrai ; au nord, la Bavay-Tournai (fig. 1). La ville n'est donc traversée par aucune voie de grand parcours. En revanche, il semble bien que Famars s'inscrive dans un réseau de voies secondaires, dont l'origine gauloise est possible. Au sud de Famars, des tronçons de voirie semblent appartenir à un *diverticulum* qui reliait Famars à la chaussée Bavay-Tournai par Bermerain (*Hermoniacum*). En revanche, au nord-est de Famars, le *Chemin des Postes*, recoupé en 1998 sur le chantier Toyota d'Onnaing (Nord), est parfaitement lisible sur la cartographie et mène sans doute à l'axe Bavay-Tournai. À l'ouest, sur la commune de Trith-Saint-Léger (*Trajectum*), un gué sous l'Escaut correspond évidemment à un axe naturel reliant l'agglomération de Famars au pays atrébate. Famars est donc à la croisée de chemins propices à l'écoulement de ses productions, à l'échelle d'un commerce local, voire régional.

Les « fouilles » de la première moitié du XIX^e siècle, les nombreuses explorations des années 1970 et 80, ainsi que récemment la fouille extensive d'un secteur en bordure nord de l'agglomération donnent au *vicus* fanomartien l'apparence d'une agglomération qui, en importance, vient immédiatement après la capitale de cité, *Bagacum*. L'urbanisation paraît lâche, couvrant entre 40 et 50 ha, mais la limite nord-est de l'agglomération a fait l'objet d'un programme

d'urbanisme où se développent de grandes *domus* ; il semble bien aussi qu'un quart sud-ouest de la ville ait été particulièrement dévolu à l'artisanat, avec non moins de huit fours de potiers identifiés, et une production de cruches en pâte blanche diffusée dans tout le territoire nervien. Aucune trace de rue n'a été repérée, mais la ville est dotée d'un aqueduc, dont le tracé, qui couvrirait entre 10 et 20 km, n'est que partiellement connu au sud de Famars. Elle possède un grand égout gainé de tuileau sur plus de 250 m et équipé de déversoirs, véritable vide-ordures. La cité a dû connaître des débuts modestes à la fin de la dynastie julio-claudienne d'après la fouille, par Ph. Beausart, d'un dépotoir constitué dans la chambre de chauffe d'un four de potier et dont la céramique date au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} siècle (Beausart, 1976). Jusqu'au V^e siècle, le nom de Famars est ignoré des textes, mais dès le début du III^e, les murs de ses maisons s'ornent de mégalographies sans équivalence dans tout le nord de la Gaule. La cité est pourvue de thermes publics richement décorés. Simple *vicus* sans prérogatives administratives, Famars, au Bas-Empire, s'équipe d'un *castrum* couvrant 1,8 ha et devient le siège d'un commandement militaire.

Au pied de l'église actuelle, la découverte de plusieurs sépultures, dont une datée du VI^e siècle par un *solidus* de Justinien et contenant de l'armement mérovingien, montre que l'agglomération a survécu à l'effondrement de l'empire (Leman 1975). Au VII^e siècle, la *Vita Sancti Gaugerici*, un diplôme d'Humbert et un autre de Childebert parlent d'un *pagus fanomartensis* (Jessu 1961). Mais rien ne nous renseigne alors sur la survie de l'agglomération. Il est néanmoins probable que l'essor de Valenciennes, à partir de la période carolingienne, marque son déclin et la perte de son importance.

¹ Une partie des dessins a été réalisée par Laurent Gubélini, Archéopole.

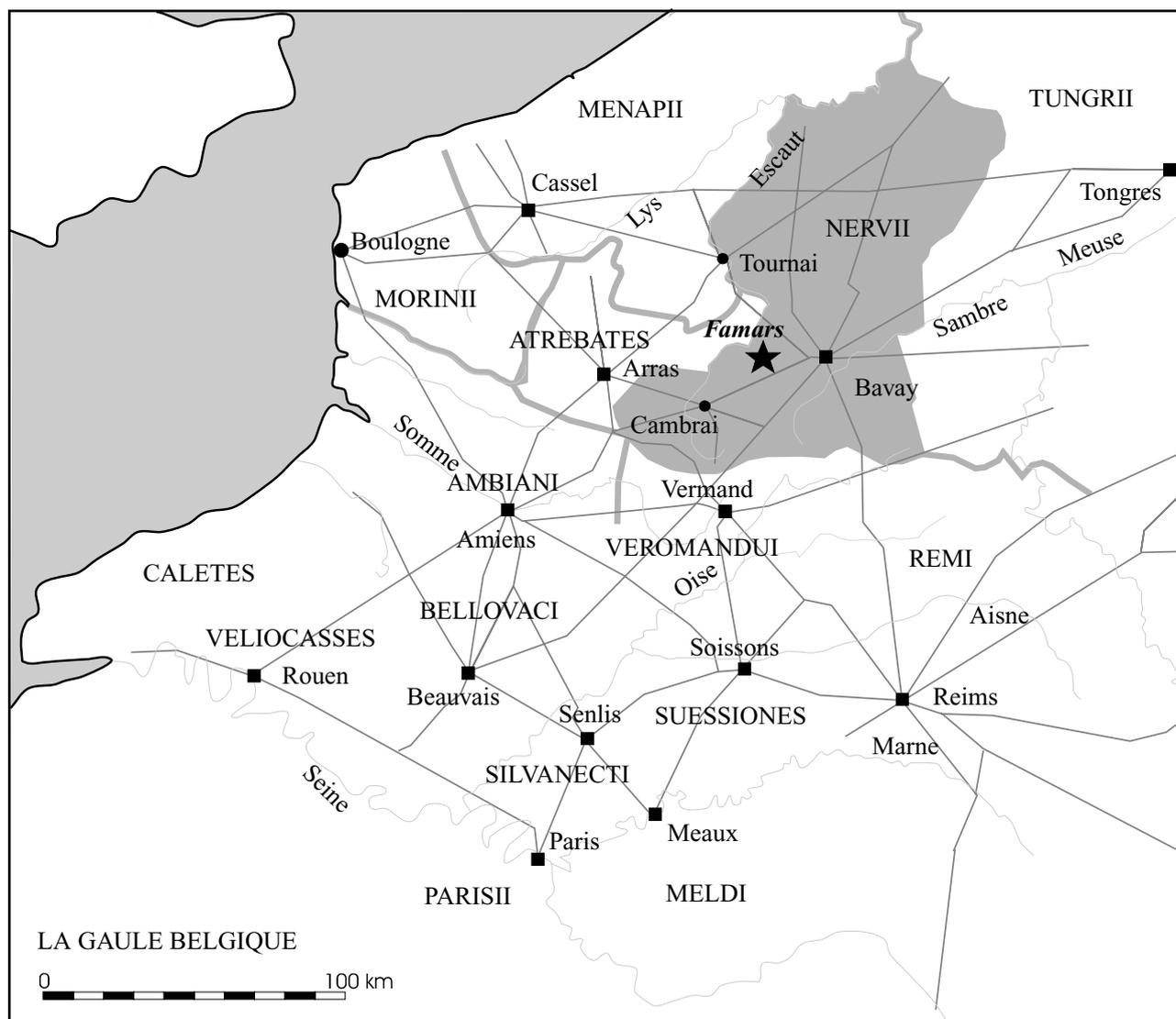


Fig. 1 – Famars dans la cité des Nerviens.

II Une fouille comme au bon vieux temps

Le 10 avril 1997, le service régional de l'archéologie du Nord – Pas-de-Calais recevait une demande de permis de construire pour une maison individuelle située à Famars, rue de Quérénaing (parcelles AD 92 et 93). Comme la législation le permettait alors, le service régional de l'archéologie prit à sa charge une fouille de sauvetage en juin 1997. Quatre tranchées furent ouvertes sur les 148m² de la future construction. Les trois premières ouvertures ne livrèrent que quelques tessons erratiques, la quatrième tranchée mit au jour un four de potier. Le site de production n'a donc pas pu, en raison de l'exiguïté du projet, être

abordé dans son extension. Seul le four et quatre fosses adjacentes ont pu être fouillés.

II.1 Les structures

Ce four porte à huit le nombre des fours de potier connus à Famars, qui semblent se concentrer dans le quart sud-ouest de l'agglomération. La dispersion étant néanmoins très forte, on ne peut guère parler de quartier artisanal. Peut-être, comme le laisserait penser la découverte, en 1972–1973, d'un bâtiment à galerie en façade et à hypocauste à proximité de deux fours, l'activité artisanale n'est-elle pas, à Famars, reléguée dans une zone à l'écart des habitations, mais intégrée dans le tissu urbain.



Fig. 2 — Le four et la fosse 1.

Si, dans sept cas, l'axe nord-est – sud-ouest est dominant, l'alandier s'ouvrant indifféremment dans l'une ou l'autre direction, le mode de construction des fours est très divers. Toujours à deux volumes, de forme tantôt circulaire, rectangulaire ou piriforme, ils utilisent des suspensions de sole différentes : à pilier central, à languette centrale, à ressauts sur les parois, à languette en épis ... La production s'étale entre la fin du I^{er} siècle et le début du III^e.

II.1.a Le four (fig. 2, 3 et 4)

Il s'agit d'un four à deux volumes, à sole suspendue par une languette centrale. Il n'est pas entièrement dégagé par la tranchée de sondage, et les tranchées de fondations du futur pavillon rendent impossible sa mise au jour complète. Ainsi, entre 1/5 et 1/6 du four reste invisible. C'est précisément l'alandier qui demeure enseveli. Le four revêt une forme ovale, presque ronde. La chambre de chauffe compte 1,80m dans son petit diamètre et un peu moins de 2m sur son grand diamètre. Le four est conservé sur environ 40cm, ce qui correspond à la chambre basse excavée au moment de la construction. Il est construit en argi-

le que la cuisson a entièrement rubéfiée. Les parois intérieures sont vitrifiées, présentant une couleur blanche à grise. Le fond est rubéfié sur plus de 15cm.

En moyenne, la languette compte 28cm de large. Elle est construite sur un axe sud-ouest – nord-ouest. Elle repose directement sur le sol d'argile rubéfiée. Contrairement à la plupart des fours à languette, elle ne vient pas s'appuyer, en son extrémité ouest, sur le fond de la chambre de chauffe. La sole est très imparfaitement conservée. Un fragment en subsiste sans doute sur la languette, contre la coupe est. Il est difficile de faire la différence entre ces fragments et les débris de la destruction du laboratoire. Aucun carneau n'est visible et il est malaisé de préciser si la sole s'appuyait sur des ressauts placés contre les parois de la chambre basse.

Les parois du four sont d'épaisseur très inégale. Au nord, l'épaisseur varie entre 4 et 15cm. Au sud, l'épaisseur est plus importante : 15cm en moyenne. L'observation de la paroi sud permet de distinguer deux couches de vitrification : on voit qu'une première paroi du four (épaisseur 5cm environ), déjà vitrifiée, a été doublée par l'intérieur. On a réparé ou amélioré le four en posant des parpaings d'argile séchée contre la paroi vitrifiée (fig. 5). L'un de ces par-

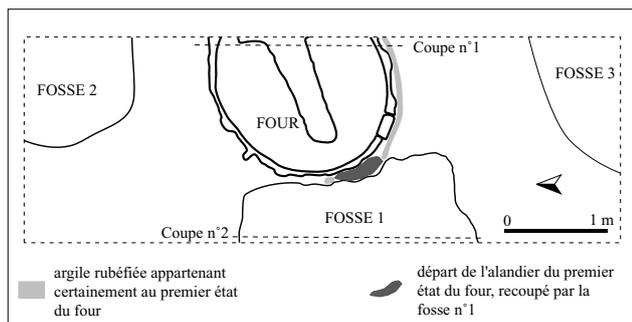


Fig. 3 — Plan des différentes structures de la tranchée 4.

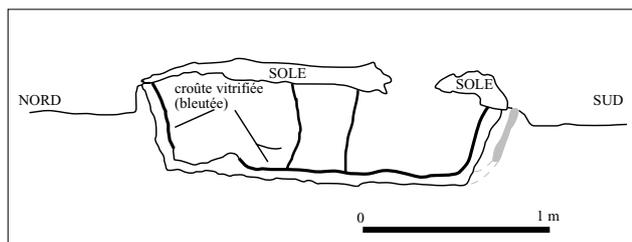


Fig. 4 — Coupe n°1 : four.

Fig. 5 — Détail des parpaings d'argiles du 2^{ème} état du four.



paings, particulièrement visible mesure $19 \times 17 \times 13$ cm. Le four possède donc deux états successifs (fig. 3). Lors du démontage de la paroi du second état, on s'est aperçu qu'elle avait servi à obstruer un alandier fonctionnant avec le premier état du four. En effet, le démontage de la paroi de l'état 2 a fait apparaître en face de l'extrémité de la languette, une lacune dans la paroi du 1^{er} état. Au sol, à l'emplacement de cette lacune, une zone vitrifiée caractéristique montre que nous avons là les vestiges d'un premier alandier. Le four a donc changé d'orientation entre le 1^{er} et le 2^e état. Ce reversement d'orientation explique pourquoi la languette, qui doit être attribuée au 1^{er} état, ne s'appuie pas contre le fond de la chambre de chauffe de l'état 2. Les potiers qui ont réparé ou amélioré le four ont dû la juger suffisamment robuste pour ne pas la prolonger contre la paroi 2 qui venait obstruer l'ancien alandier.

II.1.b Les fosses (fig. 3)

La fosse 1

A l'ouest du four s'ouvre une fosse dont les dimensions exactes n'ont pu être appréhendées puisqu'elle disparaît sous la coupe ouest. Sa taille est pourtant importante, puisque sa coupe nord-sud mesure 1,50 m

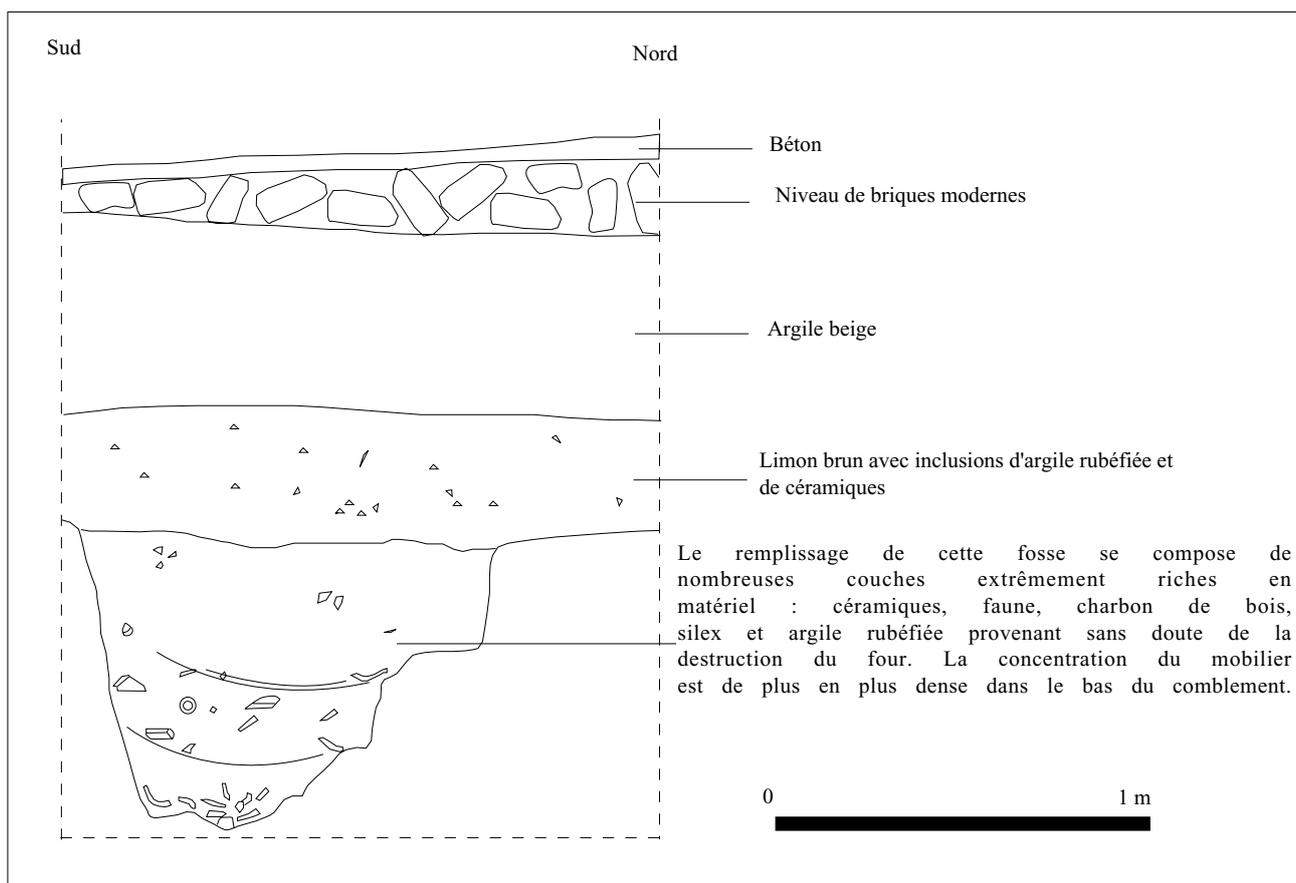


Fig. 6 — Coupe n°2 : fosse 1.

en moyenne (fig.6). Au milieu de sa paroi est s'ouvrait l'ancien alandier. Il s'agit donc de l'ancienne aire de chauffe. Lors de la désaffectation de cette dernière, on l'a naturellement reconvertie en fosse de rejets.

La fosse 2

Située dans l'angle nord-est de la tranchée, la fosse 2 paraît de dimensions plus restreintes, bien qu'elle soit en partie dissimulée sous les bermes. Son comblement, où les cruches sont également majoritaires, est moins dense que celui de la fosse 1. Elle contenait notamment un mortier portant l'estampille de BRA-RIATVS ainsi qu'un lissoir en silex.

La fosse 3

Ce n'est en fait qu'un niveau assez vague où se rencontraient quelques tessons épars (céramique commune grise, fragments de cruches), correspondant peut-être aux restes d'un niveau de sol ancien.

III Les productions du four : cruches et pots à provisions

Les céramiques produites dans le four mis au jour en 1997 appartiennent à la catégorie des céramiques communes à pâte claire. La surface, légèrement rugueuse au toucher, offre des teintes variant du beige pâle au rose-orangé. On remarque la présence de nodules de calcaire de taille plus ou moins importants et de quelques paillettes de mica en surface. Des individus, de couleur verdâtre, semblent être le résultat d'une surcuisson. La pâte est fine et la gamme de couleur de cette dernière est identique à celle de la surface. De récentes analyses physico-chimiques (Battigne 2001) montrent que les céramiques provenant du four ont été réalisées à partir d'une argile calcaire (entre 9 et 13,5 % de CaO). Le dégraissant de quartz est en présence modérée (25 %). Des observations macroscopiques réalisées à la loupe binoculaire par Daniel Vachard², ont mis en évidence l'absence de

² CR-CNRS, Lille 1 - UPRESA 8014 (Paléontologie et Paléogéographie du Paléozoïque).

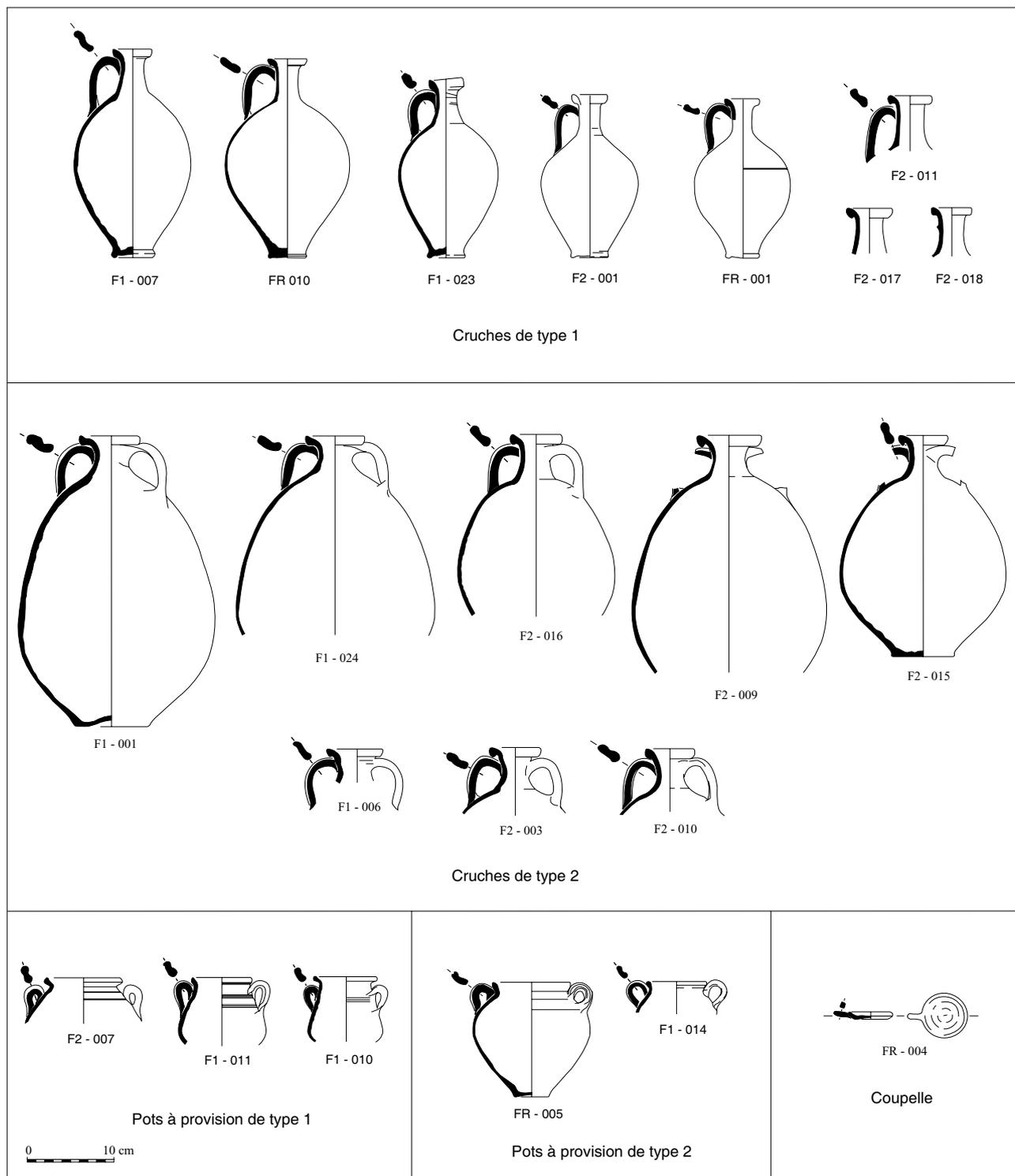


Fig. 7 — Récapitulatif des formes produites dans le four.

Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)

Catégorie	Type	Gpe de pâte	Tr4 - Fo1		Tr4 - Fo2		Tr4 - Fo3		Tr1 - Fo4		Tr4 - four		Total NMI	
			NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI		
Sigillée		G. du Centre							3					
	Drag. 18/31	G. du Centre	2	1							1	1	2	
	Drag. 37	Argonne					2	1					1	
Terra Nigra		Septentrional	2				1							
	Bouteille à haut col Bt8	Septentrional									2	1	1	
Terra Rubra (Tr1b)	Assiette type A7/A9	Septentrional			1	1							1	
Engobée	Gobelet sablé	Cologne	1											
Fine Régionale A	Pot à col concave		2	1									1	
Fine Régionale B			1								1			
Enduit Rouge Pompéien									2		1			
	Blicquy 5								1	1			1	
	Blicquy 1								1					
C.C. Claire			2905		116		96		20		784			
	Cruche à une anse Gose 377 (type 1)		191	87	17	5					21	2	94	
	Cruche à deux anses (type 2)		127	15	65	7							22	
	Cruche à lèvres cannelées Gose 366/368 (type 3)						1	1					1	
	Cruche à lèvres moulurée Colchester 143 (type 4)										1	1	1	
	Cruche à large embouchure Gose 399 (type 5)										11	1	1	
	Cruche à lèvres moulurée Gose 361 (type 6)		3	2									2	
	Cruche à lèvres plate débordante (type 7)		5	1									1	
	Cruche à lèvres convexe effilée Stuart 129A (type 8)		1	1									1	
	Cruche à lèvres en bandeau épais Gose 406 (type 9)		4	1									1	
	Pot à provision à panse tronconique (type 1)		25	5	7	1							6	
	Pot à provision à panse globulaire (type 2)		3	1							18	1	2	
	Vase à encens à lèvres festonnée type III, Colchester 198		1	1									1	
	Coupelle à manche de préhension											1	1	1
	Entonnoir	Savonneuse					12	1					1	
	Couvercle		6	1									1	
	Vase de stockage		1											
	Indéterminé		5	5										5
	C.C.Claire à engobe blanc	Cruche à lèvres en entonnoir Colchester 134 (type 10)		1	1									1
	C.C. Sombre			31		31		19		25		22		
Bol caréné type J5					69	4							4	
Bol à lèvres en bandeau type J6							1	1					1	
Jatte à profil en "S" type J3									1	1			1	
Gobelet à col tronconique					12	1							1	
Marmite à col tronconique type M4			13	7	4	1	1	1	4	4	5	4	17	
Marmite ovoïde à lèvres éversée type M1			1	1			1	1					2	
Marmite type M2									1	1			1	
Marmite à panse aplatie type M2/M7			1	1									1	
Vase à lèvres épaisses							1	1					1	
Couvercle			1	1					1	1			2	
C. Non Tournée			2		1									
	Pot globulaire à lèvres effilée								3	1			1	
Mortier				3	1	1		2	1	1		2		
Dolium		1				1		8						
Amphore	Gauloise 4	G du Sud						3						
	Dressel 20	Bétique						3						
Indéterminé		6		2		3		3			2			
Totaux			3342	133	330	21	140	7	81	10	871	12	183	

Fig. 8 — Tableau de comptage des différentes catégories de céramiques.

foraminifères. Il est donc difficile de déterminer la provenance de l'argile utilisée pour la réalisation des céramiques. Il est néanmoins possible d'en déduire qu'il ne s'agit pas d'une argile d'origine marine mais lagunaire, un limon de plateau d'origine loessique, ce qui semble être confirmé par la présence de grains de quartz ronds caractéristiques des apports éoliens.

Les formes réalisées sont des cruches et des pots à provisions à deux anses (fig. 7). Ces derniers, mieux connus sous le terme de « pots à miel », ont vraisemblablement été utilisés pour différentes sortes de denrées. A ce propos, notons la découverte à Bliesbruck d'un lot de pots à provisions dont un exemplaire portait l'inscription « *oliva picena* » témoignant de la conservation d'olives.³

Sur les dix types de cruches identifiés, seuls les types 1 et 2 sont issus avec certitude du four de Famars. On remarque d'ailleurs l'écrasante majorité du NMI (Nombre Minimum d'Individu) de ces types par comparaison aux autres individus (fig. 8, 9 et 10). Le nombre minimum d'individu total est de 183. Le type 1 représente à lui seul 94 individus dont la plus grande partie provient de la fosse dépotoir n° 1 directement associée au four. Le constat est le même en ce qui concerne les cruches du deuxième type dont le NMI est de 22. Le type 1 a déjà été reconnu dans les officines découvertes en 1971 et 1986–87 (Beaussart 1976, Tuffreau-Libre, Vanbrugghe 1994). Il s'agit d'un type de cruche à une anse, lèvres en bandeau et panse ovoïde à rapprocher du type Gose 377. Cette forme

³ Albrecht 1998.

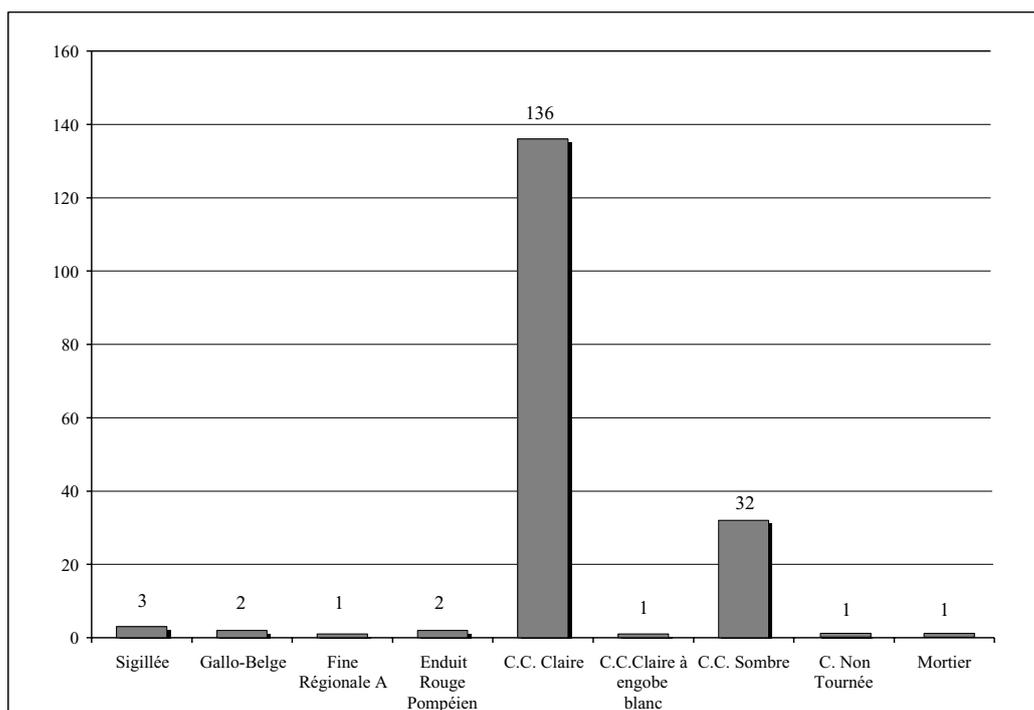


Fig. 9 — Proportions des différentes catégories de céramiques d'après le NMI, toutes structures confondues.

est très répandu dans le nord de la Gaule. Le type 2 est une cruche à deux anses d'un volume plus important que le type précédent. Deux types de lèvres ont été identifiés : une lèvre simple en bandeau possédant une gorge interne plus ou moins prononcée et une lèvre arrondie formant un léger crochet externe. La panse, le plus souvent ovoïde, peut être aplatie. En ce qui concerne les pots à provisions, deux formes ont pu être distinguées. Les bords des deux types sont relativement proches, à savoir lèvres obliques, arrondies ou anguleuses. Un individu possède une extrémité légèrement rentrante. La principale différence réside dans la forme de la panse et la dimension du pot. En effet, le type 1 est de petite dimension et contrairement au type 2 à panse globulaire, il présente une panse tronconique. On note également la présence d'une ou deux rangées de doubles ou de triples sillons horizontaux dans la moitié supérieure des vases de type 1.

IV Le répertoire exogène

Si l'éventail des catégories de céramique récoltées au sein des différentes structures est assez large, hormis la céramique commune sombre tournée, chaque catégorie ne fournit qu'un nombre très restreint d'individus. La céramique d'importation est représentée par

quelques fragments de céramique sigillée du centre et de l'est de la Gaule (Drag 18/31, Drag 37 – fig. 11 : FR-013 ; fig. 16 : F3-001, F4-007), un fragment de céramique engobée de Cologne et quelques fragments d'amphores à huile de Bétique (Dressel 20) et vinaire sud-gauloise (Gauloise 4). Les autres catégories représentées sont la céramique Gallo-Belge (TN/TR – fig. 11 : FR-012 ; fig. 15 : F2-014), très certainement résiduelle, la céramique à enduit rouge Pompéien (assiette type Blicquy 5 – fig. 16 : F4-005), la céramique Fine Régionale A (pot à col concave – fig. 13 : F1-015), les mortiers à pâte claire dont un estampillé BRA-RIATVS (atelier de Pont-sur-Sambre – fig. 14 : F2-005), et la céramique non tournée représentée par un pot à bord rentrant (fig. 11 : FR-011) et un pot à lèvre éversée effilée (fig. 16 : F4-003).

IV.1 la céramique commune claire (fig. 10)

Huit autres types de cruches ont été identifiées mais leur faible représentation (1 ou 2 individus) ne nous permet pas de les reconnaître comme des productions de notre four. On compte ainsi une cruche à lèvre évasée et cannelée Gose 366/368 (type n° 3 – fig. 16 : F3-006), une cruche à lèvre cannelée Colchester 143 (type n° 4 – fig. 11 : FR-006), une cruche à large

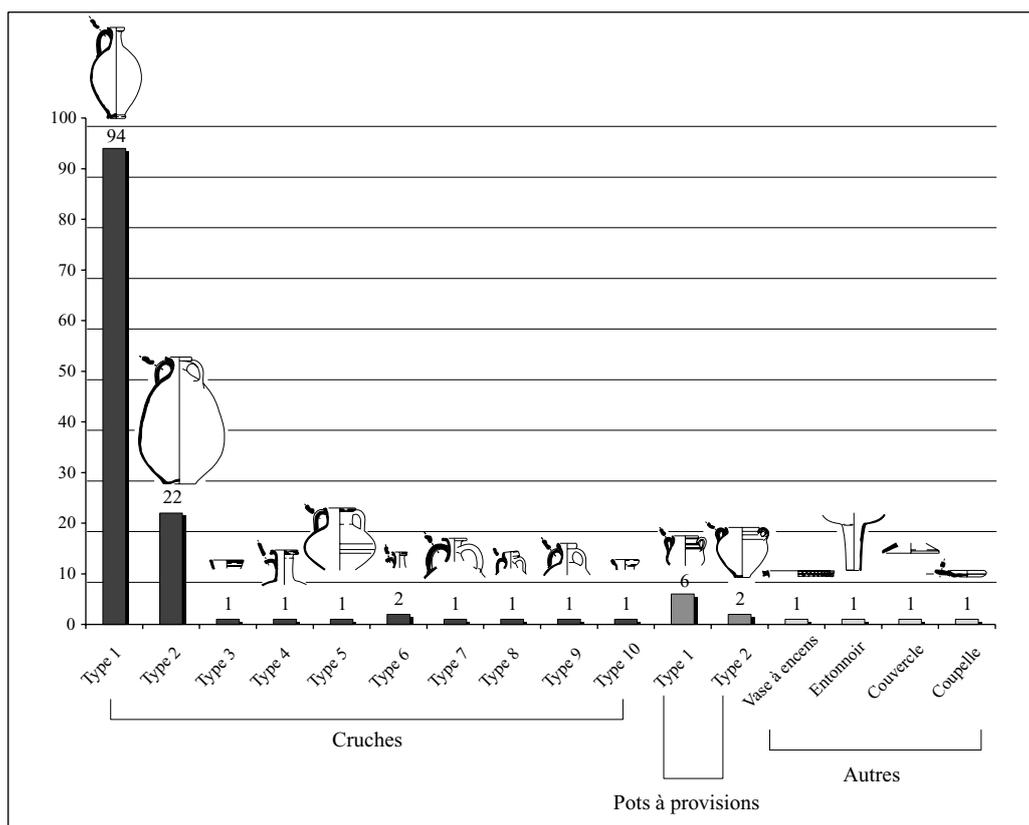


Fig. 10 — Proportions des différents types de céramiques de la catégorie des céramiques communes claires (NMI).

embouchure Gose 399 (type n° 5 – fig. 11 : FR-002), deux cruches à lèvre moulurée Gose 361 (type n° 6 – fig. 12 : F1-005), une cruche à lèvre plate débordante (type n° 7 – fig. 12 : F1-003), une cruche à lèvre convexe effilée Stuart 129A (type n° 8 – fig. 12 : F1-008), une cruche à lèvre en bandeau épais Gose 406 (type n° 9 – fig. 12 : F1-002) et une cruche à lèvre en entonnoir Colchester 184 recouverte d'un engobe blanc (type n° 10 – fig. 12 : F1-004). La catégorie de la céramique commune claire comporte également un couvercle à paroi épaisse (fig. 13 : F1-019), un fragment de vase à encens à lèvre festonnée de type III (Carmelez 1985 – Colchester 198 ; fig. 13 : F1-022) et la partie inférieure d'un entonnoir réalisé en pâte « savonneuse » (fig. 16 : F3-007). A l'instar des différentes cruches précédemment évoquées, ces trois derniers éléments n'ont pas été produits dans ce four. En revanche, la question peut se poser en ce qui concerne une petite coupelle circulaire à fond plat et manche de préhension (fig. 11 : FR-004). Sa fonction exacte nous échappe : essai de potier, jouet, miniature, ou peut-être faisait-elle simplement office de couvercle. En effet, elle s'adapte parfaitement au goulot des cruches de type 1. Dans ce cas, il est probable que cet élément provienne de notre four.

IV.2 la céramique commune sombre

La céramique commune sombre s'insère parfaitement dans le répertoire de la partie méridionale de la cité des Nerviens (Blondiau, Clotuche, Lorient 2001). Pour les formes basses, on trouve une jatte à profil en « S » (type J3) connue dès le I^{er} s. mais qui perdure jusqu'au III^e siècle à Sains-du-Nord et à Etroeungt, un bol à panse hémisphérique et lèvre en bandeau (type J6 ; fig. 16 : F3-004) dont l'apparition se situe au début du III^e s. (Famars, Onnaing, Etroeungt) et plusieurs bols carénés sableux (type J5 ; fig. 15 : F2-004, F2-006, F2-012, F2-019) dont la production est attestée à Famars au cours des II^e et III^e s. (Beaussart 1976). Pour les formes hautes, on note la présence d'un gobelet à col tronconique (fig. 15 : F2-002) mais surtout la prédominance des marmites à col tronconique (type M4 ; fig. 11 : Fr-008, FR-009 ; fig. 13 : F1-016 ; fig. 15 : F2-013 ; fig. 16 : F4-001) et la présence de marmites à panse aplatie (type M2/M7 ; fig. 13 : F1-020 ; fig. 16 : F4-002) caractéristiques de la deuxième moitié du II^e – début du III^e s. La sigillée argonnaise, le mortier estampillé BRARIATVS dont la production se situe vers le milieu du II^e s. et le vase à encens attribuable à la deuxième moitié du II^e s. confirment la

datation fournie par la céramique commune sombre entre la fin du II^e et les premières décennies du III^e s.

Inventaire du matériel

TR. 4 – Four (fig. 11)

FR-001 : cruche à une anse et lèvre en bandeau Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, anse à cannelure unique. Deux sillons parallèles décorent le haut de la panse arrondie, fond saillant sur anneau ; Ht : 18,4 cm ; diam. ouv. : 3,8 cm ; diam. max. : 11 cm.

FR-002 : cruche à deux anses et large embouchure Gose 399 (type 5) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre anguleuse au sommet aplati, large col, anse à cannelure unique, panse large ; Diam. ouv. : 7 cm ; diam. max. : 18,9 cm.

FR-003 : vase ovoïde à lèvre éversée type M1 en céramique commune sombre (n.d.) ;

FR-004 : coupelle peu profonde de petite dimension en céramique commune claire. Couleur beige-rosé, lèvre simple arrondie, paroi courte concave, fond convexe, légère gorge interne. Un élément de préhension de section quadrangulaire ; Ht : 0,9 cm ; diam. ouv. : 4,6 cm ; diam. max. : 5,1 cm.

FR-005 : pot à provision à panse globulaire (type 2) en céramique commune claire. Couleur rose-orangé, lèvre simple en amande légèrement éversée, deux anses à cannelure unique s'attachant sous la lèvre, épaule marquée par deux sillons parallèles, panse globulaire, fond concave ; Ht : 13,2 cm ; diam. ouv. : 8,7 cm ; diam. max. : 13,5 cm.

FR-006 : cruche à une anse Colchester 143 (type 4) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre moulurée formant deux anneaux superposés, le diamètre de l'anneau inférieur étant de plus grande dimension, anse large et plate ; Diam. ouv. : 5,6 cm.

FR-007 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre (n.d.) ;

FR-008 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, lèvre arrondie légèrement oblique ; Diam. ouv. : 12 cm.

FR-009 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, lèvre ronde, décor de bandes lissées horizontales ; Diam. ouv. : 11,7 cm.

FR-010 : cruche à une anse et lèvre en bandeau Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, anse à cannelure unique, panse arrondie, fond saillant ; Ht : 23 cm ; diam. ouv. : 3,6 cm ; diam. max. : 14,3 cm.

FR-011 : pot à bord rentrant en céramique non

tourné. Surface brun-noir, pâte brune à dégraissant chamotté. La lèvre est formée par un léger bourrelet arrondi ; Diam. ouv. : 23,7 cm.

FR-012 : bouteille à haut col type Bt 8 en *terra nigra*. Surface variant du gris au noir légèrement brillante, pâte brun-gris (groupe septentrional). La lèvre est pendante ; Diam. ouv. : 9,4 cm.

FR-013 : assiette en céramique sigillée type Drag. 18/31, Gaule du centre ; Diam. ouv. : 21,3 cm.

TR. 4 – Fosse 1 (fig. 12 et 13)

F1-001 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie en bandeau à légère gorge interne, anses à cannelure unique. Panse ovoïde aplatie, fond concave ; Ht : 33,6 cm ; diam. ouv. : 6,6 cm ; diam. max. : 22,5 cm.

F1-002 : cruche à deux anses et lèvre en bandeau épais Gose 406 (type 9) en céramique commune claire. Couleur beige, anses à cannelure unique, panse ovoïde ; Diam. ouv. : 4,4 cm.

F1-003 : cruche à deux anses et lèvre plate débordante (type 7) en céramique commune claire. Couleur beige clair, anses épaisses ; Diam. ouv. : 4 cm.

F1-004 : cruche à lèvre en entonnoir Colchester 134 (type 10) en céramique commune claire. Couleur beige, engobe blanc ; Diam. ouv. : 4 cm.

F1-005 : cruche à lèvre moulurée Gose 361 (type 6) en céramique commune claire. Couleur beige, une anse à cannelure unique ; Diam. ouv. : 3 cm.

F1-006 : cruche à deux anses et lèvre arrondie formant un léger crochet (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, col orné d'une moulure, anses à cannelure unique ; Diam. ouv. : 6,4 cm

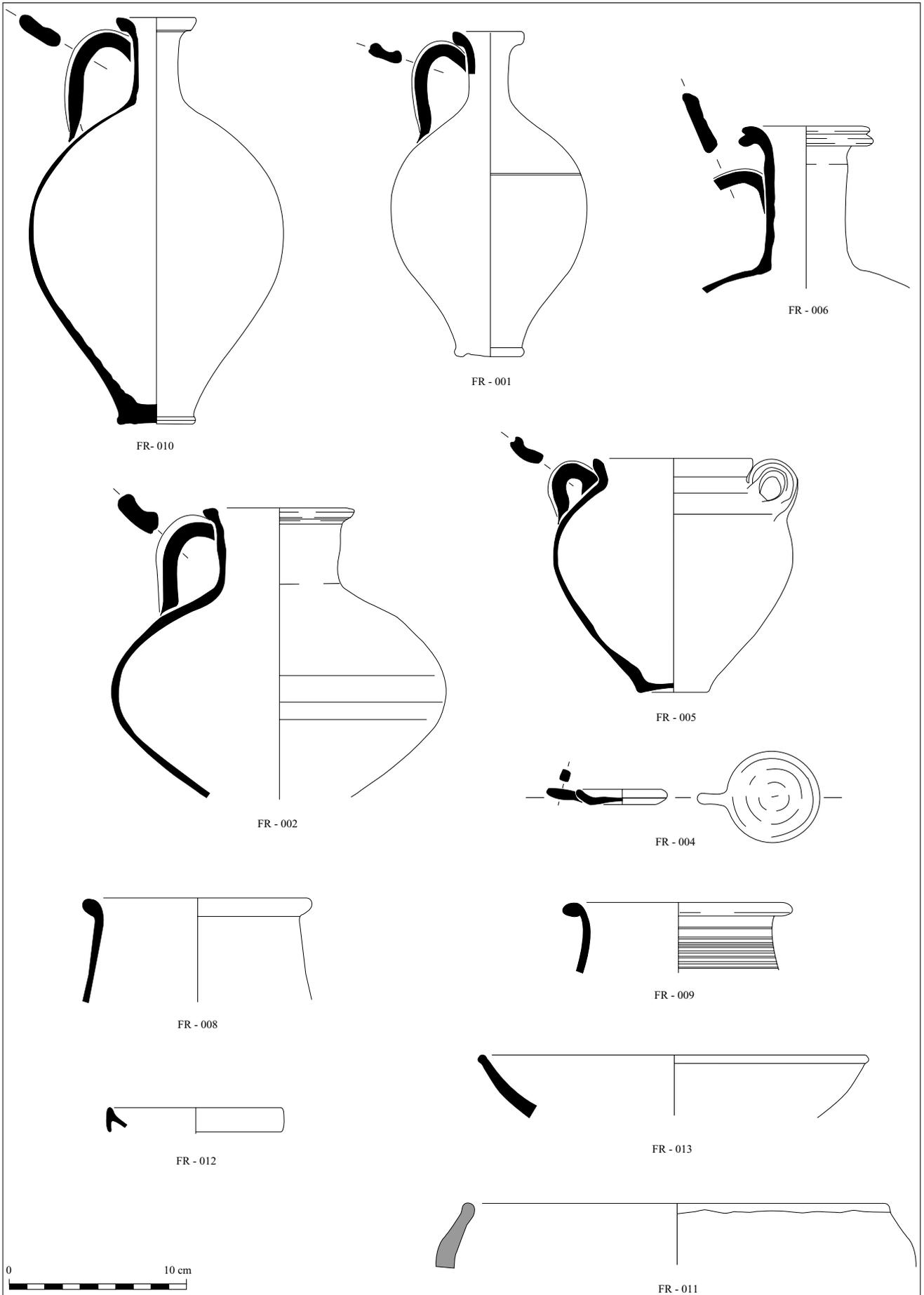
F1-007 : cruche à une anse et lèvre en bandeau Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, anse à cannelure unique, panse ovoïde, pied saillant, sur anneau ; Ht : 24 cm ; diam. ouv. : 4 cm ; diam. max. : 13,4 cm.

F1-008 : cruche à deux anses et lèvre convexe effilée Stuart 129A (type 8) en céramique commune claire. Couleur beige, anses à cannelure unique La lèvre est déformée (raté de cuisson) ; Diam. ouv. : 3,4 cm.

F1-009 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre formant un léger bourrelet, deux sillons au niveau de l'épaule, anses manquantes ; Diam. ouv. : 11,8 cm.

F1-010 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre arrondie formant un léger bourrelet,

Fig. 11 – Mobilier du four (tranchée n°4). ▷



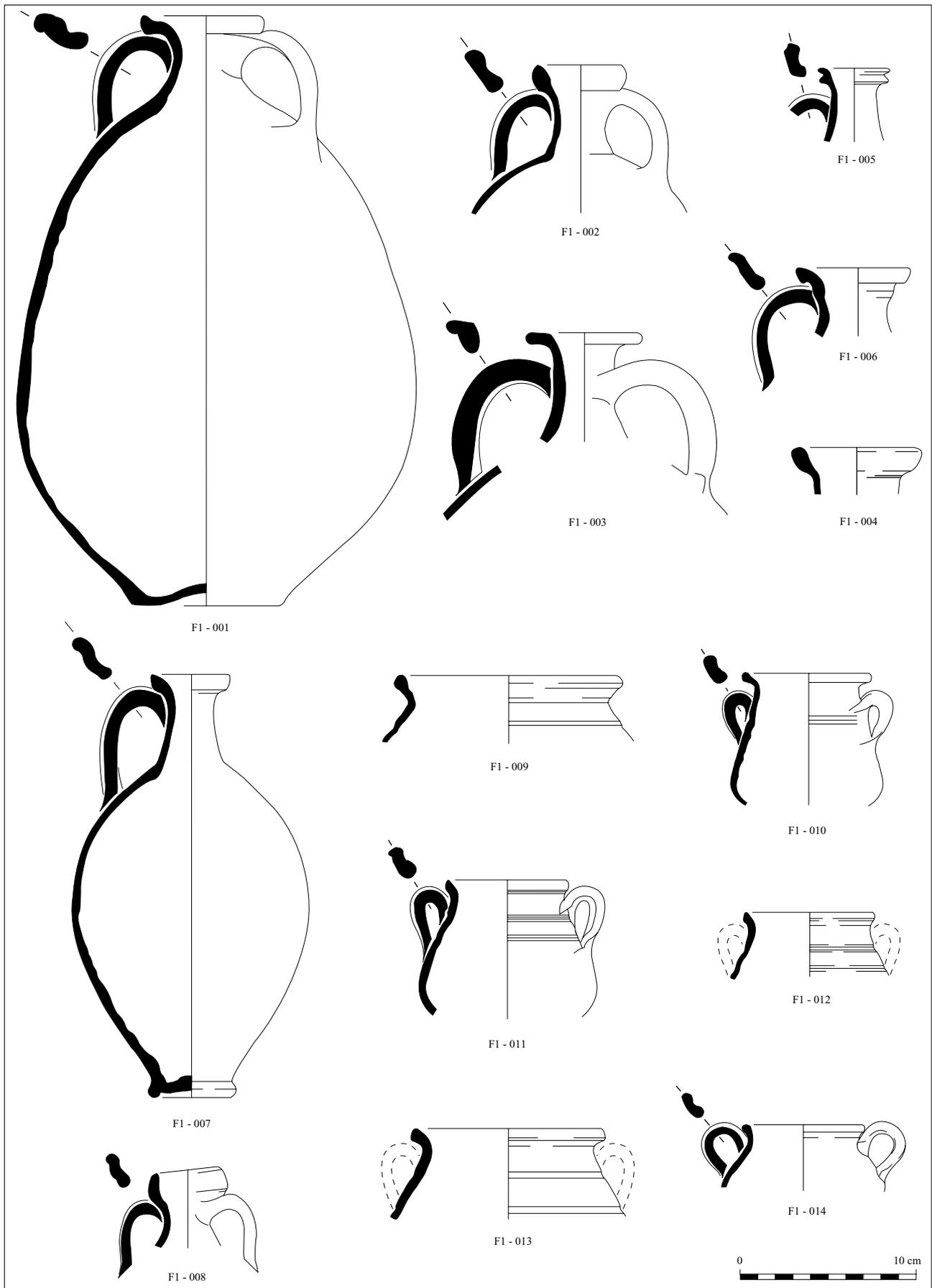


Fig. 12 — Mobilier de la fosse 1 (tranchée n° 4).

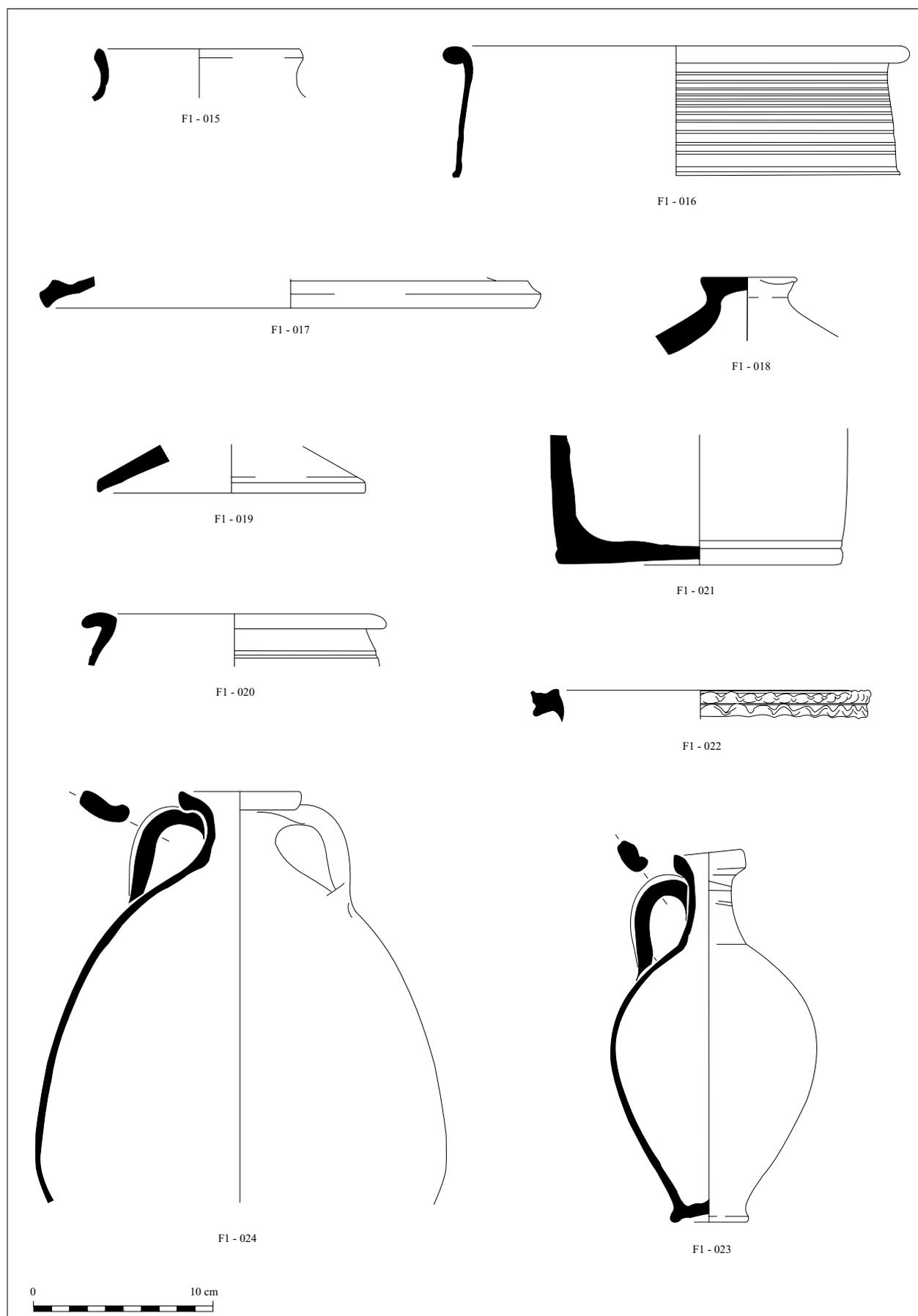


Fig. 13 — Mobilier de la fosse 1 (tranchée n°4).

anses à cannelure unique, trois sillons au niveau de l'épaule ; Diam. ouv. : 6,8 cm ; diam. max. : 8,7 cm.

F1-011 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre anguleuse, anses à cannelure unique, le haut de la panse est marquée par plusieurs sillons ; Diam. ouv. : 6,5 ; diam. max. : 10 cm.

F1-012 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur gris-beige, lèvre anguleuse, anses manquantes, sillons sur le haut de la panse ; Diam. ouv. : 7 cm.

F1-013 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur rose-orangé, lèvre épaisse éversée, anses manquantes, sillons sur le haut de la panse ; Diam. ouv. : 10,2 cm.

F1-014 : pot à provisions à panse globulaire (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre en bourrelet arrondi, grandes anses à cannelure unique ; Diam. ouv. : 6 cm.

F1-015 : pot à col concave en céramique fine régionale A. Couleur beige ; Diam. ouv. : 11 cm.

F1-016 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre ronde, décor de bandes lissées horizontales ; Diam. ouv. : 24 cm.

F1-017 : couvercle en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte gris clair à noyau gris foncé, lèvre anguleuse ; Diam. ouv. : 27 cm.

F1-018 : bouton préhenseur de couvercle en céramique commune claire. Couleur orange ;

F1-019 : couvercle en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre simple anguleuse ; Diam. ouv. : 14,3 cm.

F1-020 : marmite à panse aplatie type M2/M7 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre débordante, sillons sur le haut de la panse ; Diam. ouv. : 14 cm.

F1-021 : vase de stockage à paroi épaisse en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, fond plat ;

F1-022 : vase à encens de type III en céramique commune claire, Colchester 198. Couleur beige, lèvre à double rangées de festons ; Diam. ouv. : 16 cm.

F1-023 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre en bandeau, anse à cannelure unique. La lèvre et le col sont déformés (raté de cuisson) ; Ht : 20,7 cm ; diam. ouv. : 3,6 cm ; diam. max. : 11,4 cm.

F1-024 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur gris-vert, lèvre arrondie en bandeau à légère gorge interne, anses à cannelure unique. Panse ovoïde aplatie ; Diam. ouv. : 6 cm ; diam. max. : 22,8 cm.

TR. 4 – Fosse 2 (fig. 14 et 15)

F2-001 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre en bandeau, anse à cannelure unique ; Ht : 18,8 cm ; diam. ouv. : 3,6 cm ; diam. max. : 11,1 cm.

F2-002 : gobelet à col tronconique en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse ; Ht : 11,4 cm ; diam. ouv. : 7 cm ; diam. max. : 10,2 cm.

F2-003 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie formant un léger crochet, anses à cannelure unique ; Diam. ouv. : 5 cm.

F2-004 : bol caréné type J5 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse ; Ht : 7,5 cm ; diam. ouv. : 14 cm.

F2-005 : mortier de couleur beige-orangé estampillé BRARIATVS ; Ht : 8,7 cm ; diam. ouv. : 23 cm.

F2-006 : bol caréné type J5 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, décor de bandes lissées horizontales ; Ht : 9,5 cm ; diam. ouv. : 16,2 cm ; diam. max. : 16,4 cm.

F2-007 : pot à provisions à panse tronconique (type 1) en céramique commune claire. Couleur orange, lèvre anguleuse, anses à cannelure unique, deux sillons parallèles au niveau de l'épaule ; Diam. ouv. : 8,4 cm.

F2-008 : lissoir en silex ;

F2-009 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie formant un léger crochet, anses à cannelure unique ; Diam. ouv. : 6,8 cm.

F2-010 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre arrondie, anses à cannelure unique ; Diam. ouv. : 5,2 cm.

F2-011 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige-orangé, lèvre en bandeau, anse à cannelure unique ; Diam. ouv. : 4,2 cm.

F2-012 : bol caréné type J5 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, décor de bandes lissées horizontales ; Diam. ouv. : 20,4 cm ; diam. max. : 21,2 cm.

F2-013 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre ronde ; Diam. ouv. : 13,4 cm.

F2-014 : assiette en *terra rubra* (TR 1b) type A7/A9. Pâte septentrionale ; Diam. ouv. : 32,7 cm.

F2-015 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre formant un léger crochet anses à cannelure unique, panse ovoïde ; Ht : 25,6 cm ; diam. ouv. : 5 cm ; diam. max. : 19 cm.

F2-016 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie en bandeau à légère gorge interne, anses à cannelure

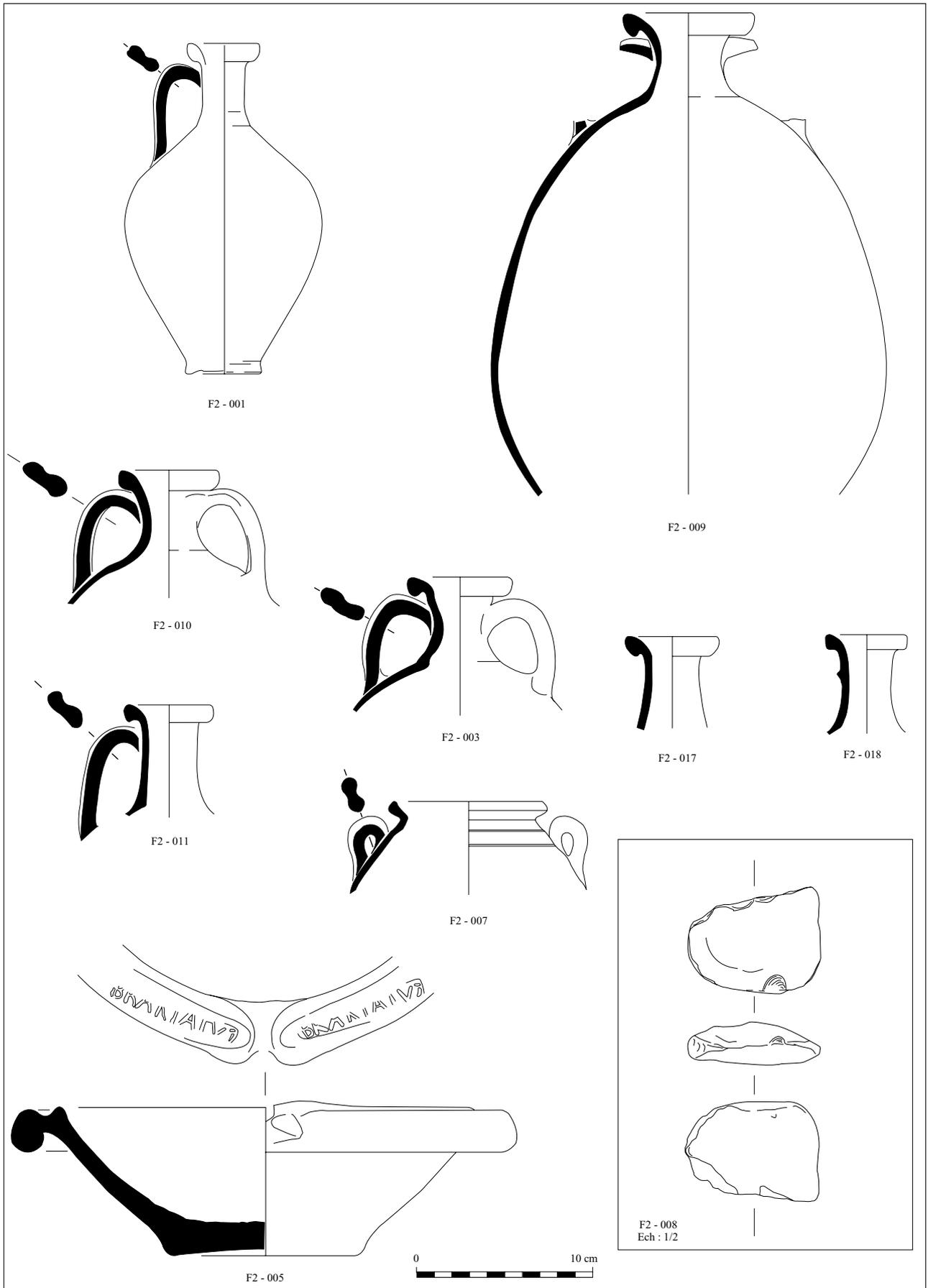


Fig. 14 — Mobilier de la fosse 2 (tranchée n° 4).

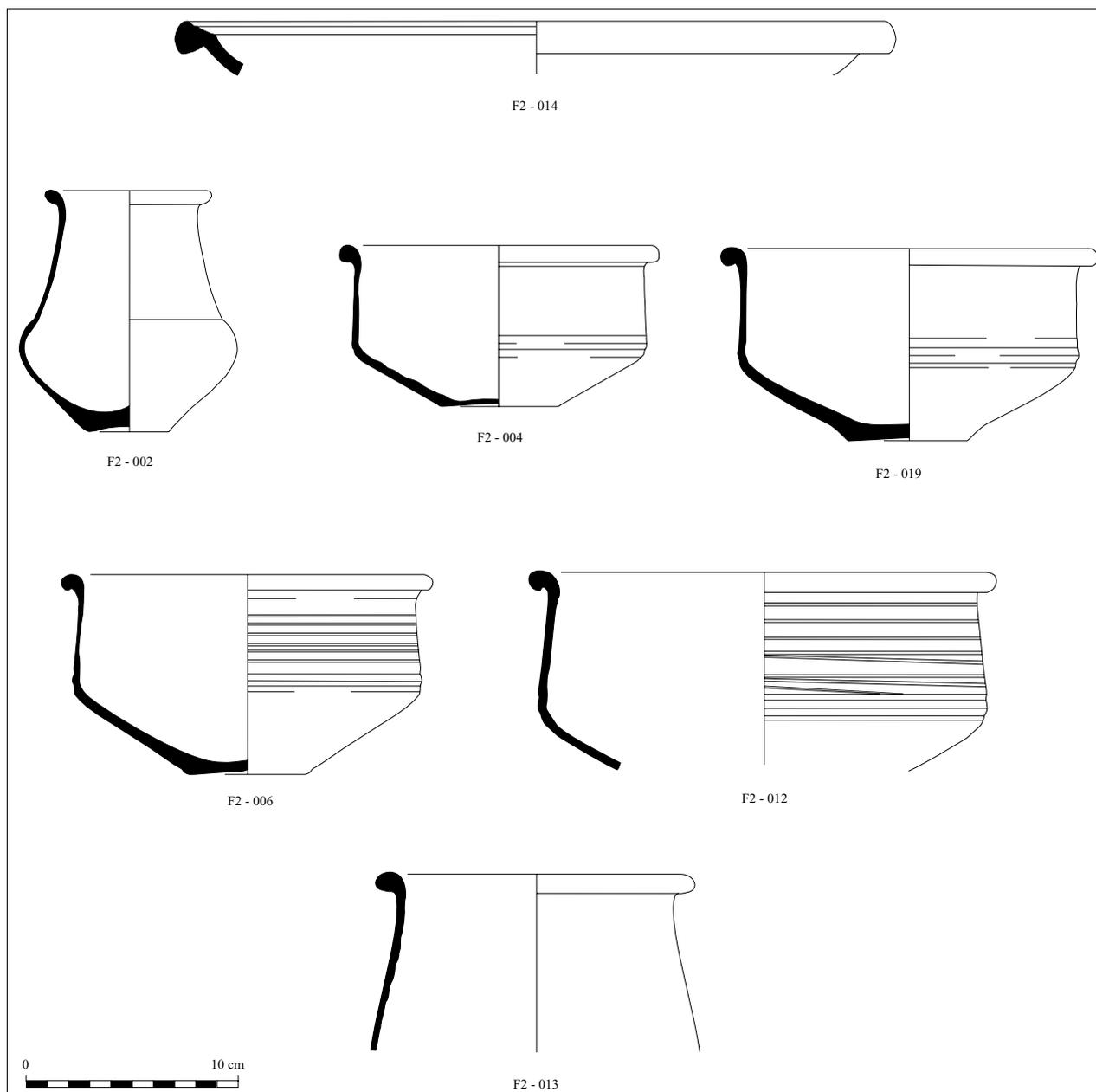


Fig. 15 – Mobilier de la fosse 2 (tranchée n°4).

unique. Panse ovoïde ; Diam. ouv. : 5,2 cm ; diam. max. : 18 cm. F2-17 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie en bandeau, anse à cannelure unique ; Diam. ouv. : 4,4 cm.

F2-018 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur orangée, lèvre anguleuse en bandeau, anse à cannelure unique ; Diam. ouv. : 4 cm.

F2 : 019 : bol caréné type J5 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse ; Ht : 9,1 cm ; diam. ouv. : 16,2 cm.

F2-020 et 021 : cruche à deux anses (type 2) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre ar-

rondie en bandeau, anses à cannelure unique (n.d.) ;

F2-022 : cruche à une anse Gose 377 (type 1) en céramique commune claire. Couleur beige, lèvre arrondie en bandeau (n.d.) ;

TR. 4 – Fosse 3 (fig. 16)

F3-001 : bol en céramique sigillée type Drag. 37, Argonne ; Diam. ouv. : 18 cm.

F3-002 : vase à lèvre éversée type M1 en céramique commune sombre. Couleur gris-noir, pâte sableuse, lèvre arrondie, col concave ; Diam. ouv. : 10,8 cm.

Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)

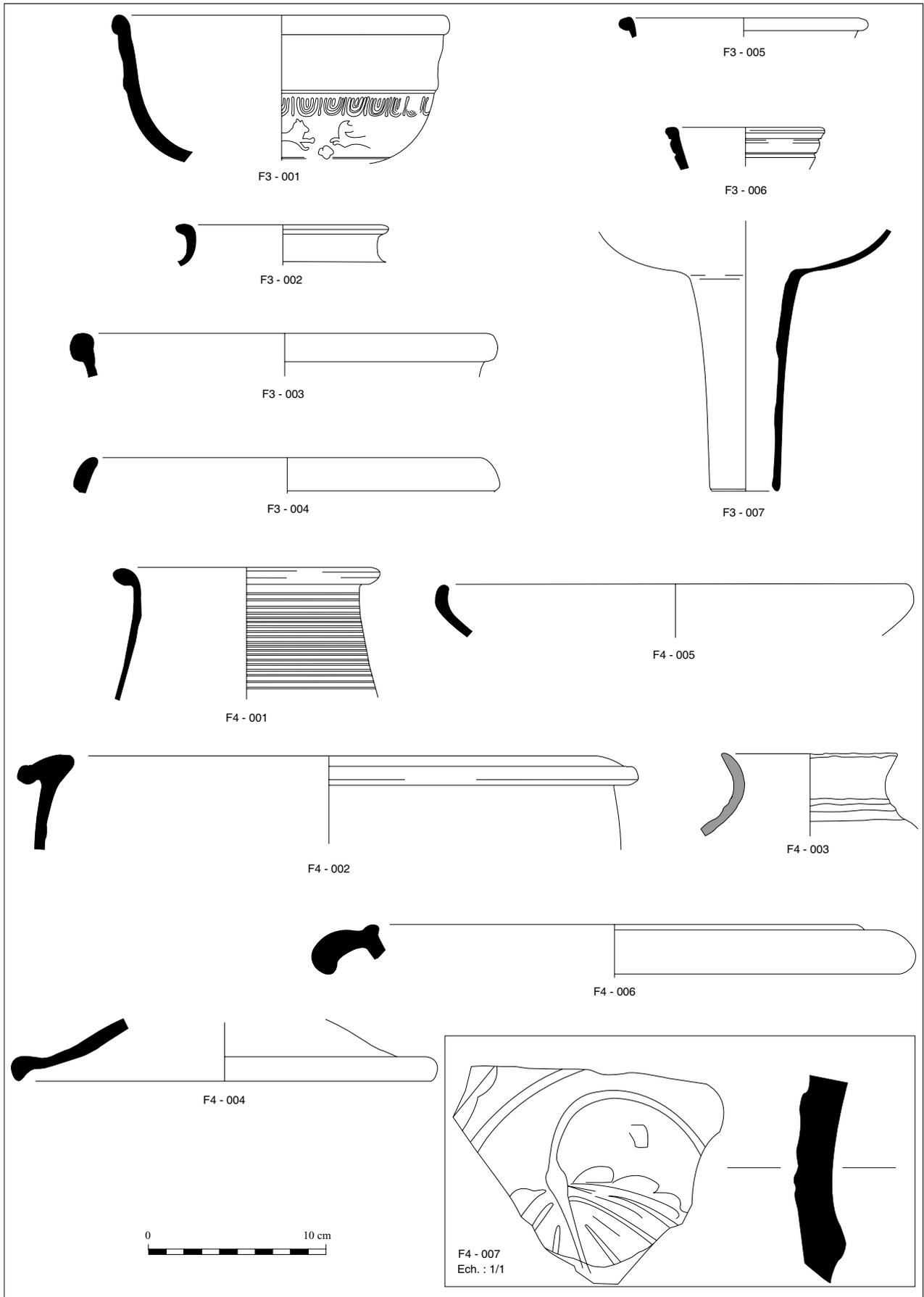


Fig. 16 — Mobilier des fosses 3 (tranchée n°4) et 4 (tranchée n°1).

F3-003 : vase à lèvre en bourrelet épais en céramique commune sombre. Couleur gris-noir ; Diam. ouv. : 22 cm.

F3-004 : bol à lèvre en bandeau plat type J6 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse ; Diam. ouv. : 21,6 cm.

F3-005 : vase à col tronconique en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre arrondie ; Diam. ouv. : 12,9 cm.

F3-006 : cruche à lèvre cannelée Gose 366/368 (type 3) en céramique commune claire. Couleur beige clair ; Diam. ouv. : 7,8 cm.

F3-007 : partie inférieure d'un entonnoir en céramique commune claire. Couleur beige clair, pâte «savonneuse» beige à noyau rose-orangé ; Diam. ouv. de la partie inférieure : 3,6 cm.

TR. 1 – Fosse 4 (fig. 16)

F4-001 : marmite à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre épaisse ronde, décor de bande lissées horizontales ; Diam. ouv. : 13,6 cm.

F4-002 : marmite à panse aplatie type M2 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte gris clair à noyau gris foncé ; Diam. ouv. : 29 cm.

F4-003 : pot globulaire à lèvre eversée effilée. Surface poreuse de couleur brune, pâte orangée beige à noyau gris. Col concave décoré de moulures ; Diam. ouv. : 9,4 cm.

F4-004 : couvercle en céramique commune sombre. Couleur brun-noir, pâte orangée, lèvre arrondie ; Diam. ouv. : 23 cm.

F4-005 : assiette à enduit rouge pompéien type Blicquy 5. Enduit rouge, pâte beige à noyau gris ; Diam. ouv. : 25,8 cm.

F4-006 : mortier de couleur beige, pâte beige ; Diam. ouv. : 26,6 cm.

F4-007 : fragment de Drag. 37 en céramique sigillée. Décor végétal, Gaule du centre ;

F4-008/009 et 010 : marmites à col tronconique type M4 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte sableuse, lèvre épaisse ronde (n.d.) ;

F4-011 : jatte à profil en «S» type J3 en céramique commune sombre. Couleur grise, pâte grise (n.d.).

V Hypothèse du déclin de l'activité artisanale à Famars à partir de la seconde moitié du III^e s.

C'est avec une remarquable constance que les opérations archéologiques à Famars montrent un déclin rapide tant de l'habitat que des productions artisanales (essentiellement céramiques) dans la première moitié du III^e siècle. Globalement, cette constatation n'a rien de surprenant : un schéma plaçant les incursions barbares à l'origine de la suspension de l'activité artisanale et de la construction du *castrum*, expliquant ainsi le pillage des habitats comme sources de matériaux et se concluant par le stationnement de troupes, peut sembler logique. En réalité, les sources historiques et la documentation archéologique dicent une toute autre chronologie et dressent un schéma très différent pour les grandes dates de *Fanum Martis*.

Le nom antique de *Fanum Martis* n'est mentionné que par une unique source : la *Notitia Dignitatum* qui atteste l'existence d'un commandement militaire à Famars, celui d'un *praefectus laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae* (XLII, ligne 39). La *Notitia* contient la liste des hauts fonctionnaires et officiers de l'empire tant pour l'Orient (*Pars Orientis*) que pour l'Occident (*Pars Occidentalis*). Elle nous est parvenue par un manuscrit attribué au XIII^e siècle, autrefois attesté dans le Palatinat, à Spire, mais dont ne sont conservées que des copies des XV^e et XVI^e siècles. La datation du texte original est relativement aisée pour la *Pars Orientis* : on trouve peu de remaniements postérieurs à 397. Pour la partie occidentale, lacunes et contradictions sont nombreuses, dues certainement à l'empilement des mises à jour partielles, la réticence à admettre la perte de certains territoires et la volonté de maintenir l'apparence d'effectifs militaires ramenés en fait à la portion congrue.

Postérieur au règne de Théodose I^{er} (379–395), le tableau occidental de la *Notitia* montre des cités qui n'ont pas encore connu la grande invasion de 406. Trèves, Amiens, Strasbourg y sont encore des centres administratifs, militaires et industriels paisibles. C'est donc entre 395 et 406 que l'on trouve à Famars un *praefectus laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae*.

Selon la *Notitia Dignitatum*, les forces militaires sont partagées en Occident entre deux *magistri in praesenti*, présents au palais impérial et dont les compétences territoriales ne sont pas précisées. Après eux par ordre de dignité, apparaît un *magister equitum per Gallias*, qui dispose en fait de troupes d'infanterie et de cavalerie. Les armées de campagne, formées de

corps d'élite, par opposition aux troupes peu prestigieuses de couverture, sont confiées à ces trois personnages. Mais, curieusement, les deux charges échoient ensuite hiérarchiquement à six comtes – *comites* – qui, en Orient, n'ont que des commandements de campagne. Certains comtes assument donc le commandement des troupes de campagne et d'autres, comme le *comes litoris saxonici per Britannias*, le commandement de troupes de couverture. Ces dernières, sous l'autorité des comtes, sont réparties entre douze ducs dont l'autorité couvre essentiellement les frontières et les côtes.

Aucun *comes* n'est chargé de la défense de la Gaule proprement dite. Ils assurent la sécurité des provinces situées sur le *limes*, comme en Germanie Première le *comes tractus Argentoratensis*. Même si l'on admet que les régions « paisibles » aient pu facilement être couvertes par l'autorité directe du *magister equitum per Gallias*, relayée sur place par les *duces* ou même les *consulares*, l'autorité sur les Belges semble « flottante ». En effet, la *Notitia* en confie la défense à des ducs dont les tâches ne semblent pas réparties par arme ou par zone géographique. Ainsi, les Nerviens dépendent logiquement, pour leur couverture, d'un *dux Belgicae Secundae* (XXXVIII), qui dispose de trois unités : l'une est commandée par un *tribunus militum Nerviorum, Portu Eptiaci*, la deuxième par un *praefectus classis Sambricae, in loco Quartensi sive Hornensi* et le troisième est composé d'*equites Dalmatae, Marcis in litore saxonico*. L'éditeur de la *Notitia* en 1876, Otto Seeck, propose à la place de *Marcis*, un *Fano Martis*. S'agit-il de Famars, qui serait alors le siège d'une unité de cavalerie ? Mais *a priori*, Famars n'est pas sur le *litus saxonicum*.

Pourtant, on voit que le territoire de la Nervie dépend aussi du *dux tractus Armoricanus* (XXXVII). Ce dernier est d'abord appelé, en tête de section, *dux tractus Armoricanus*, puis, par deux fois, dans la liste des commandements, *dux tractus Armoricanus et Nervicani*. Cela est surprenant, car les forces de ce duc sont cantonnées dans des villes de l'embouchure de la Loire, du rivage armoricain et des côtes normandes occidentales. Mais Rouen fait partie de ce *tractus*. S'il s'agit de défendre les côtes contre les raids de pirates saxons, il est clair que ce *litus saxonicum* est organisé en profondeur, ce qui est compréhensible, étant donné la longueur du « front » à surveiller. Il n'est donc pas exclu que Famars en ait fait partie, mais alors pourquoi la garnison n'est-elle pas placée sous le commandement du *dux tractus Armoricanus et Nervicani*, si c'est une cité du *litus saxonicum* ?

En fait, il semble là que la *Notitia* ait gardé la trace de deux situations successives et que le *dux tractus Armoricanus* s'est vu adjoindre, aux dépens du *dux Belgicae Secundae*, pour des raisons très difficiles à

conjecturer, la défense de la Nervie. Le *dux Belgicae Secundae* avait à sa disposition de l'infanterie, une flotte sur la Sambre, des cavaliers dalmates. Le *dux tractus Armoricanus et Nervicani* ne dispose que d'infanterie. Que seraient devenus les cavaliers appelés à intervenir contre les raids de pirates et qui stationnent à Famars ?

C'est peut-être alors qu'est créé le préfet des lètes nerviens, qui se trouve, comme quarante-cinq de ses collègues, sous le commandement direct d'un des *magistri in praesenti*, le *magister peditum in praesenti*. C'est donc la fleur de l'armée impériale, commandée par les plus hauts dignitaires de l'état-major. Parmi ces prévôtés, douze sont formées de lètes, qui constituent donc des troupes d'élite : de leurs rangs sortent des officiers de haut grade, tel le père de Silvanus, le défenseur de Trèves ou peut-être même le Vandale Stilicon. Des unités semblables sont stationnées à Arras (*praefectus laetorum Batavorum*), à Reims (*praefectus laetorum gentilium*) ... Ces lètes sont des barbares placés dans la sujétion à Rome non à la manière des *deditici*, après avoir perdu sinon la liberté du moins tous leurs droits, mais en servant dans l'armée romaine et en conservant des droits restreints. Même s'ils forment parfois un groupe de nationalité homogène, les lètes ne sont pas soumis à Rome par nation entière, mais par petits groupes ou individuellement. Appelés à repeupler les campagnes vidées par les guerres et les épidémies, ils sont juridiquement attachés à la terre qu'ont leur a dévolue, et doivent s'acquitter d'un service militaire. Ils n'ont rien à voir non plus, évidemment avec les *foederati* qui, installés par peuples entiers dans l'empire au cours du V^e siècle, ne dépendent de Rome que par un traité, qui devient rapidement une fiction.

C'est à cette vocation militaire que l'on doit l'existence à Famars d'un *castrum*. Autrefois précédée d'un système complexe de fossés (Brulet 1995), une partie de l'enceinte est encore visible, sur lequel huit tours ont été repérées et qui couvrait une superficie de 1,8ha (Bersu, Unversagt 1961). Cet édifice du Bas-Empire présente la particularité d'avoir enfermé dans ses murs les vestiges de thermes monumentaux (Bersu, Unversagt 1961, Beaussart 1976a et Beaussart 1980), alimentés par un aqueduc venant du sud, le long du chemin de Famars à Bermerain. Il est très probable que le *castrum* ait aussi enfermé un temple (le *fanum* dédié à Mars ayant donné son nom à la ville), dans la mesure où sous l'église actuelle un édifice paléochrétien a pu être repéré (Beaussart 1976a et Beaussart 1987).

Il est très probable que cette organisation militaire ne survécût pas aux troubles de la première moitié du V^e siècle. Il est plus difficile de supposer ses origines. Le *Panegyrique de Maximien* nous apprend qu'en

287, le collègue de Dioclétien conclut le premier *foedus* avec les Francs qu'il vient de vaincre. Il en installe certains chez les Trévires et autour de Bavay, tandis que des prisonniers germaniques sont regroupés en colonies près de Beauvais, Amiens, Troyes et Langres. Est-ce là l'origine de la présence de lètes à Famars ? En tout cas, la construction du *castellum*, qui constitue la première trace d'une présence militaire à Famars a pu être daté par les fouilles entreprises par les troupes allemandes sous la direction de G. Bersu et W. Unverzagt en 1918 (Bersu, Unverzagt 1961). La découverte de trésors monétaires cachés dans les thermes avant leur remblaiement pour la construction du *castellum* prouve que sous le règne du fils de Constantin, Constant (337–350), les thermes étaient déjà désaffectés, mais le *castellum* non encore édifié.

Le fort de Famars n'est donc pas né des désastres qui frappent l'empire entre 250 et 275 : invasion des Goths dès 251, des Francs jusqu'en Espagne en 258, des Alamans vers 260, piraterie saxonne entre 254 et 280, contre laquelle Probus organise le *litus saxonicum*. Les réformes militaires de Constantin (entre 312 et 325) et sa volonté de renforcer les troupes intérieures au détriment de celles du *limes*, si elles sont cohérentes avec la construction de l'édifice, précèdent de plusieurs dizaines d'années sa construction. En revanche, les guerres qui déchirent les héritiers de Constantin, les incursions franques et saxonnes et

l'installation de ces Germains en Batavie et en Toxandrie ont pu créer un état d'insécurité propice à l'enfouissement de dépôts monétaires.

VI Conclusion

Il n'y a donc pas de lien entre l'abandon de vastes zones habitées, le pillage radical des structures d'habitat, que l'on constate en maints endroits de Famars, l'abandon des productions artisanales et la construction du fort de Famars. Il est impossible de dire à partir de quand Famars devient un siège militaire, même s'il est très plausible que ce soit à la suite des réformes de Constantin. On aurait ainsi l'occasion de constater qu'une des motivations de ces réformes a pu être la revitalisation de localités dévastées depuis presque un demi-siècle. Cette chronologie détermine une problématique qu'il serait important d'avoir à l'esprit pour l'avenir de l'exploration de Famars. De la seconde moitié du III^e siècle, seul un bâtiment d'habitation a été découvert, sur le tracé de la route départementale 958 (Vanbrugghe 1989, p. 94-95), daté sur la seule foi d'une imitation radiée. Il serait donc important d'accumuler d'autres indices sur cette période pour tenter de comprendre ces «âges obscurs» de Famars.

Bibliographie

- ALBRECHT 1998
P.-A. Albrecht, «Note sur un lot de pots à provision du III^e siècle après J.-C. contenant des olives du *Picenum* découvert à Bliesbruck (Moselle)», *SFECAG*, actes du congrès d'Istres, 1998, p.321–327.
- BATIGNE 2001
C. Batigne, «Note sur les choix techniques attestés dans quelques ateliers de céramiques communes de Gaule du Nord pendant la période romaine», *SFECAG*, actes du congrès de Lille-Bavay, 2001, 207–208.
- BEAUSSART 1976a
Ph. Beaussart, «L'Exploration archéologique de Famars : les données du Haut-Empire», *Revue du Nord*, t. LVIII, n° 231, 1976, p. 621–671.
- BEAUSSART 1976b
Ph. Beaussart, «Les vases à buste de Famars», *Revue du Nord*, t. LVIII, n° 231, 1976, p. 15–26.
- BEAUSSART 1980
Ph. Beaussart, «Les Thermes gallo-romains de Famars d'après les fouilles anciennes», *Revue du Nord*, t. LXII, n° 247, 1980, p. 805–823.
- BEAUSSART 1981
Ph. Beaussart, «L'Agglomération antique de Famars.»
In *L'Archéologie en Hainaut-Cambrésis Avesnois*, exposition Valenciennes, Musée des Beaux-Arts 198, p.17–20.
- BEAUSSART 1984
Ph. Beaussart, «Famars : les fouilles de la parcelle AC 69, premier bilan», *Revue du Nord*, t. LXVI, n° 260, 1984, p.103–114.
- BEAUSSART 1987
Ph. Beaussart, *Patrimoine archéologique du Valenciennois*. Valenciennes : Musée de Valenciennes, 1987, 168 p.
- BERSU, UNVERZAGT 1961
G. Bersu, W. Unverzagt, «Le *Castellum* de *Fanum Martis* (Famars, Nord)», *Gallia*, t. XIX, fasc. 1, 1961, p. 169–170.
- BLONDIAUX, CLOTUCHE, LORIDANT 2001
L. Blondiaux, R. Clotuche, F. Loridant, «Mise en évidence de répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens : l'apport de fouilles récentes», *SFECAG*, actes du congrès de Lille, 2001, p.41–63.
- BRULET 1995
R. Brulet, «La Militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire et les petites agglomérations urbaines de

- Famars et de Bavay» In *Insécurité et militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire*, Actes de la XVII^e journée d'études du centre de recherches archéologiques de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, décembre 1994, *Revue du Nord - Archéologie*, t. LXXVII, n° 313, 1995, p. 55–70.
- CARMELEZ 1985
J.-C. Carmelez, «Les objets en terre-cuite du musée de Bavay : les brûle-parfum et les vases à encens», *F.E.A.P.*, 7, 1985, p. 61–66.
- DELMAIRE 1972
R. Delmaire, «Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Briarius, contribution à l'étude de la céramique bavaisienne», *Septentrion*, 2, 1972, p. 46–54.
- DERU 1996
Deru X., *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89)*, Louvain-la-Neuve, 1996.
- GOSE 1950
E. Gose, *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland (Beihefte der Bjb, Band 1)*, 4^e éd. (1^{re} éd. 1950), Cologne, 1984.
- JESSU 1961
Ph. Jessu, *Famars et le pagus Fanomartensis*, mémoire de Maîtrise, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, faculté des lettres et sciences humaines, 1961, manuscrit dactylographié, 44 p.
- LEMAN 1975
P. Leman, «Informations régionales», *Gallia*, t. 33, fasc. 2, 1975, p. 271–275.
- LORIDANT, MENARD 2002
F. Loridant, R. Ménard, «Les mortiers dits « de Bavay ». Une des productions de Pont-sur-Sambre (Nord)», *SFECAG*, actes du congrès de Bayeux, 2002, p. 431–435.
- ROGER, BYHET, DENIMAL 1999
D. Roger, T. Byhet, C. Denimal, «Famars, lotissement de la Rhonelle, parcelle AC 39», dossier de demande de fouille programmée annuelle, Ministère de la Culture, direction régionale des affaires culturelles du Nord / Pas-de-Calais, service régional de l'archéologie, décembre 1999.
- ROGER, HERBIN, CALONNE 1998
D. Roger, P. Herbin, E. Calonne, «Famars, rue de Quérenaing», *Bilan Scientifique Régional Nord / Pas-de-Calais 1997, 1998*, p. 43.
- SYMONDS, WADE 1999
R. P. Symonds, S. Wade, «Roman pottery from excavations in Colchester, 1971–86», *Colchester Archaeological Report 10*, 1999, 512 p.
- TUFFREAU-LIBRE 1978
M. Tuffreau-Libre, «Un dépotoir gallo-romain du II^e siècle à Marly (Nord)», *Gallia*, t. 36, fasc. 1, 1978, p. 163–182.
- TUFFREAU-LIBRE, VANBRUGGHE 1994
M. Tuffreau-Libre, N. Vanbrugghe, «La céramique du III^e siècle du site de Famars (Nord)» dans M. Tuffreau-Libre, A. Jacques (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, Actes de la table-ronde d'Arras du 8 au 10 octobre 1991, Revue du Nord*, Hors-série 4, 1994, p. 33–41.
- VANBRUGGHE 1989
N. Vanbrugghe, «Recherches archéologiques à Famars (1986–1988)», *Revue du Nord*, t. LXXI, n° 280, 1989, p. 79–103.

